



## Réunion du groupe-pays Bénin élargi, préparatoire aux rencontres de la coopération décentralisée franco-béninoise, 5 mai 2010

### Relevé de conclusions

#### Dates des Assises

Les participants sont appelés à se prononcer sur les nouvelles dates proposées par le Ministère de la décentralisation MDGLAAT (28-29 ou 29-30 juin) ainsi que sur un éventuel report de la manifestation, en automne.

Ils considèrent qu'eu égard aux préparatifs à ce jour et aux délais restant jusqu'à la fin juin, un report à la première quinzaine du mois d'octobre est préférable. La période de fin d'année scolaire est en effet particulièrement chargée en engagements pour les collectivités. Sans parler du prix des billets (haute saison, absence de certitude sur les dates). La plus grosse objection porte sur le contenu des Assises qui n'a pas été précisé depuis la première réunion du comité de pilotage au Bénin, le 22 mars. D'importance aussi, l'impossibilité pour la présidente du groupe-pays de se rendre au Bénin fin juin. Enfin, si fin juin devait néanmoins être incontournable, un certain nombre d'entre elles feront les efforts nécessaires pour assurer une représentation a minima. Elles soulignent cependant toutes que la préparation, le contenu même des Assises et donc leur sens en pâtirait. Au nom de la crédibilité de la coopération décentralisée franco-béninoise, elles préfèrent donc un report, à la 1<sup>re</sup> quinzaine du mois d'octobre.

Recommandation aux collectivités françaises : il paraît aujourd'hui important que chaque collectivité informe son partenaire au Bénin de la tenue prochaine des rencontres de la coopération décentralisée, même si une date exacte n'est pas encore connue.

L'ambassade de France au Bénin sera avertie de cette position. L'avis du MAEE sera sollicité.

#### Contenu des Assises

Les participants rappellent, comme lors des réunions précédentes, que, pour eux, l'important est que les Assises soient un moment de capitalisation et de valorisation des relations partenariales existantes. Ils souhaitent pouvoir réfléchir à l'évaluation de cette coopération et ne pas mettre de côté l'aspect « coopération interculturelle ».

Ils rappellent également les trois aspects transversaux qui avaient été dégagés lors de la précédente réunion, le 12 février : **financement** de la coopération décentralisée, quelles **pratiques partenariales** (dont : l'importance d'associer la population) ; la **réciprocité** et les effets de la coopération sur les territoires en France.

#### Quant aux ateliers (Jour 1 et 2)

En l'absence de méthodologie connue sur la préparation des ateliers, les participants ont fait des propositions sur le contenu des 3 ateliers, en plus de celles déjà listées en mars. Pour les questions sur la méthodologie, les participants rappellent leurs suggestions émises lors de la précédente réunion, le 26 mars : disposer d'une note de cadrage par atelier, co-animation franco-béninoise, avoir travaillé par avance sur des recommandations par atelier ; pouvoir disposer par avance (pour les animateurs et/ou co-présidents du contenu des interventions (1/2 page par intervenant). Questions ouvertes : nombre d'interventions par atelier, quel type d'intervention – privilégier celles qui mettent en avant un impact local pour lancer le débat, quel canevas pour dégager des recommandations, quelle articulation entre les deux temps d'ateliers ?

**Les participants proposent de grouper des interventions autour de plusieurs thèmes qui feraient l'objet d'illustrations ( exemples) plutôt que de juxtaposer des exemples. Ils évoquent les possibilités d'avoir un dossier su chaque thème ou encore des fiches pratiques : les obstacles à surmonter, l'impact & les effets de la coopération, les outils développés....**

Chaque intervention pourrait être bâtie selon la trame « sujet ; enjeux et méthode, impact ; outils développés, points saillants (difficultés rencontrées et points forts) ».

## **Atelier 1 – appui institutionnel, intercommunalité , mise en réseaux – quel impact sur la population ?**

### **Propositions d'intervention :**

Rosny sur Bois : projet d'appui institutionnel avec la Ville de Cotonou

CA Seine & Eure : appui institutionnel – travail sur des formations croisées

CR Champagne-Ardenne : appui institutionnel auprès de 14 communes (renforcement des équipes municipales – élus et agents ; diagnostic en termes de finances locales et de recettes fiscales). Cette coopération est effectuée en partenariat avec l'ARCOD – Agence régionale de coopération et développement Champagne-Ardenne.

Grand Chalon : intercommunalité- enjeux et avantages

CR Picardie : appui institutionnel dans le cadre d'une intercommunalité (12 communes)

Agence d'urbanisme de Sait Omer : travail avec l'association des maires du Couffo (intercommunalité) sur l'aménagement du territoire

Montgeron : renforcement des capacités (chx1)

Crosne : à préciser

### **Questions à aborder :**

- Qu'est-ce que l'appui institutionnel ? qu'est-ce que la coopération décentralisée ? Quel est l'impact des formations & échanges déroulés dans le cadre de la coopération décentralisée, que ce soit en France et au Bénin ? Quelle est la réciprocité dans ces échanges & formations ? => à cet égard, il serait intéressant d'avoir un aperçu sur le plan de formation des élus du MDGLAAT  
=> une recommandation pourrait porter sur la méthodologie des échanges, pour une meilleure réciprocité et un meilleur impact
- Quelles est la perception de la décentralisation et de l'intercommunalité par la population au Bénin et donc, comment communiquer à cet égard ?

### **Thèmes prioritaires à aborder**

- Les financements (de la coopération décentralisée), l'état civil, la gestion informatique
- Thème transversal, mais en lien avec le thème de l'atelier : Comment prendre en compte la communication interculturelle dans la coopération décentralisée ? Quels outils mettre en place ?

## **Atelier 2 – aménagement du territoire, développement local durable**

### **Propositions d'intervention :**

Grenoble métropole (schéma sectoriel d'urbanisme ; pas encore de coopération décentralisée au Bénin)

CA Cergy-Pontoise (appui à l'urbanisme de Porto Novo)

CR Picardie : mise en place d'un agent de développement économique et d'un SIG (système d'information géographique).

Agence d'urbanisme de St Omer : mise en place d'un outil d'aide à la décision cartographique

Grand Chalon : mise en place d'un logiciel cartographique/ aménagement du territoire.

CA Seine & Eure : développement durable – actions en matière d'eau et d'aménagement du territoire

Evreux : eau, assainissement, énergie

Montgeron : assainissement, inondation/ se propose pour animer l'atelier

Crosne

Bessancourt : recyclage de plastiques – action touchant au développement économique et à l'économie solidaire

### **Questions à aborder (pour toutes ces questions : quelle plus-value de la coopération décentralisée ?)**

- Les outils de planification territoriale (ex : les SCOT – Schémas de Cohérence Territoriale)
- La gestion de l'eau & de l'assainissement au niveau d'un territoire (milieu urbain/ rural) – car c'est une compétence communale
- Les dynamiques communales, dont : le budget annexe, la mobilisation de la population, les liens avec les services déconcentrés de l'Etat.

- L'urbanisme, les permis de construire, la gestion du foncier – pourquoi mettre en place un plan d'urbanisme ? Les RFU (registres fonciers urbains) et l'accès aux données de ces RFU/ valoriser la mise en place de cet outil.
- Développement économique local : valoriser les savoir-faire locaux et les ressources locales ; sensibiliser aux énergies renouvelables ; quels appuis aux acteurs économiques locaux ?
  - o Suggestion : CA Cergy-Pontoise dispose d'un support vidéo montrant l'insertion économique et professionnelle par l'informatique

**Thèmes à aborder :** pour les participants, cet atelier recouvre l'eau & l'assainissement, l'économie locale, l'urbanisme, l'aménagement

### **Atelier 3 – culture, tourisme**

#### **Propositions d'intervention :**

Albi : tourisme solidaire – mise en place d'un office du tourisme et recensement de l'offre d'hébergement chez l'habitant

Albi : sauvegarde du patrimoine et valorisation des savoir-faire : réhabilitation du palais royal

Montgeron : tourisme solidaire

CR Champagne-Ardenne : tourisme. Diagnostic sur le potentiel touristique et travail sur des outils de promotion (projet en démarrage, 2010-2012).

Grand Lyon : tourisme et patrimoine

#### **Questions à aborder**

- ⇒ Il serait bon de connaître les objectifs en matière de tourisme de l'Etat béninois.
- Formalisation et professionnalisation du secteur touristique et de la production artistique ; quels outils de promotion ?
- La culture et le tourisme en renforcement de l'économie locale
- La culture et le tourisme comme moyen de faire participer la population à un développement et une dynamique territoriales
- Culture et insertion sociale
- La culture comme ressource locale, au service de la population et au service d'un patrimoine à sauvegarder ; patrimoine culturel
- La culture au service des échanges interculturels

**Thème à aborder :** culture et réciprocité

#### **Communication autour des Assises**

En même temps que la fiche du répertoire à actualiser par les collectivités (nouvelle édition de l'annuaire franco-béninois de la coopération décentralisée), il sera demandé aux collectivités quelles sont les supports de communication (en particulier vidéo) dont elles disposent.

\*\*\*\*

#### **Autres informations :**

\* La commune de Boukoumbé cherche activement un partenaire ; elle est soutenue dans sa démarche par l'Atelier des possibles (coopération culturelle depuis 5 ans avec la Compagnie Diwe) et l'AFRAT ([www.afrat.com](http://www.afrat.com)), association de développement local, situé dans le Parc régional du Vercors. Contact : [comdupos@aol.com](mailto:comdupos@aol.com) / 04 76 54 87 38 et au Bénin : Natta Adolphe Kouagou, Monsieur le Maire, [nkouagou@yahoo.fr](mailto:nkouagou@yahoo.fr)

\* L'ONG Care France a approché Cités Unies France en vue d'apprécier les possibilités d'alliance avec des coopérations décentralisées au Bénin pour monter un projet en réponse à l'appel à projets « Facilité eau » de l'Union européenne. Ces efforts n'ont finalement pas abouti.